

III

(Informations)

COMMISSION

Avis relatif à une adjudication permanente pour la cession de poires retirées du marché aux industries de distillation

L'Azienda di Stato per gli interventi nel mercato agricolo (AIMA), via Palestro 81, à Rome, a ouvert une adjudication permanente, au sens du règlement (CEE) n° 1562/70 (JO n° L 169 du 1. 8. 1970, p. 67), pour la cession des poires retirées du marché aux industries de distillation.

Avis relatif à une adjudication permanente pour la cession de pommes retirées du marché aux industries de distillation

L'Azienda di Stato per gli interventi nel mercato agricolo (AIMA), via Palestro 81, à Rome, a ouvert une adjudication permanente, au sens du règlement (CEE) n° 1562/70 (JO n° L 169 du 1. 8. 1970, p. 67), pour la cession des pommes retirées du marché aux industries de distillation.